

DOSSIER DE PRESSE

Assemblée plénière : Présentation des principales mesures pour protéger les habitants d'Occitanie

Jeudi 15 juillet 2021



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Sommaire

ÉDITO	4
VACCINATION ET LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE, AU CŒUR DE L'ACTION RÉGIONALE	5
La Région renforce son action en faveur de l'accès à la vaccination pour tous	5
1/ Proxivaccin : la vaccination de proximité pour tous	5
2/ Renforcer la communication autour de la vaccination	6
Contre la désertification médicale, la Région se mobilise	7
1/ Création d'un Groupement d'Intérêt public, bras armé d'un service public régional de la santé	7
2/ Mise en œuvre et calendrier	8
LA SÉCURITÉ EST UN DROIT : LA RÉGION OCCITANIE AGIT POUR LE GARANTIR	9
1/ Accompagner les communes et les intercommunalités et leurs services locaux de police	10
2/ Contribuer à une meilleure formation des policiers municipaux et intercommunaux	11
3/ Obtenir la création d'une Zone de Défense Occitanie	11
4/ Promouvoir la citoyenneté et lutter contre les violences dont celles faites aux femmes	12
5/ Créer une délégation et une mission spécifiques à la mise en œuvre du Plan régional de protection des personnes vis-à-vis des violences	13

Protéger les habitants d'Occitanie : ma première priorité aujourd'hui

“ **A**près des mois d'une situation sanitaire douloureuse pour les Français, nous avons aujourd'hui des vaccins en quantité suffisante et les infrastructures sont en place en France pour endiguer durablement l'épidémie et son variant Delta. J'ai demandé à l'ARS de maintenir tous les centres ouverts pendant la période estivale et de proposer des campagnes de vaccination auprès des touristes. Il est urgent d'informer et de convaincre nos concitoyens qui hésitent, doutent de l'efficacité ou des risques encourus. Le seul risque réel aujourd'hui, est une nouvelle propagation de ce variant, que nous avons les moyens d'éviter. L'Occitanie est particulièrement touchée aujourd'hui avec des clusters dans les Pyrénées-Orientales, l'Hérault, l'Ariège et la Haute-Garonne. Je prendrai toute ma part pour protéger les habitants, aux côtés du préfet de région et de l'Agence Régionale de la Santé, tout comme j'agis au quotidien pour préserver notre économie des conséquences de la crise.



© Laurent Bouloinnet - Région Occitanie

La Région est mobilisée : nous renforçons dès à présent notre dispositif de vaccination mobile dans les secteurs ruraux pour permettre aux personnes isolées d'avoir accès à la vaccination. Ce sont déjà près de 12 000 personnes qui en ont bénéficié. Afin de préparer les semaines à venir, Vincent Bounes, vice-président en charge de la santé, est en lien étroit avec l'ARS. De plus, Kamel Chibli, vice-président à l'éducation, portera pendant l'été aux côtés du Rectorat, la préparation des campagnes de vaccination dans les lycées.

Protéger, c'est aussi permettre aux habitants d'avoir accès aux soins. C'est la raison pour laquelle, dès cette première Assemblée plénière, nous allons organiser la nouvelle structure juridique qui nous permettra de recruter 200 médecins et infirmiers pour leur installation dans certains quartiers, villes ou villages d'Occitanie où les habitants ne trouvent plus de personnels soignants.

Protéger nos habitants, c'est enfin garantir le droit à la sécurité de tous. La Région a déjà fortement investi ces dernières années pour garantir la sécurité des lycéens et des enseignants, ainsi que celle des usagers de transports collectifs, notamment par l'installation de vidéoprotection.

Comme je m'y suis engagée pendant la campagne des régionales, je veux aujourd'hui soutenir l'effort des communes en accompagnant l'équipement et la formation des policiers municipaux et la création de postes de police mobiles permettant de s'installer temporairement dans les secteurs à fortes tensions. Pour préparer et mettre en œuvre ces nouvelles actions, j'ai confié à Thierry Mathieu une délégation sur les questions de sécurité, d'aide aux victimes et de sensibilisation des publics. Il sera à mes côtés et épaulé d'un directeur de projet au sein des services régionaux.

Je veux que les habitants d'Occitanie soient protégés, que chacun sache que la Région agit pour soutenir l'effort national pour leur santé et leur sécurité. C'est en nous rassemblant que nous arriverons à faire face à cette crise et que nous préparerons l'avenir. Celui de nos enfants dont la scolarité a été perturbée, celui de nos entreprises qui sont sur le chemin de la reprise, celui de nos jeunes et de leur entrée dans la vie active. L'Occitanie sortira plus forte de cet épisode, prête à mettre en œuvre un nouveau modèle de développement plus juste pour ses habitants et plus durable pour notre environnement. ”

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Vaccination et lutte contre la désertification médicale, au cœur de l'action régionale

La Région renforce son action en faveur de l'accès à la vaccination pour tous

Depuis mars 2020, la Région est fortement mobilisée pour accompagner les habitants au quotidien et leur proposer des solutions face à la crise sanitaire, économique et sociale, encore à l'œuvre aujourd'hui. A l'image de l'opération « Proxitest » destinée à faciliter l'accès au dépistage dans les territoires, la Région Occitanie, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé et le CETIR (Centre Européen des Technologies de l'Information en Milieu Rural) s'est mobilisée à travers la création du dispositif Proxivaccin, afin de permettre à tous de trouver une offre de vaccination de proximité, notamment dans les zones rurales. Dans un contexte de recrudescence du virus, la Région souhaite poursuivre son engagement dans la lutte contre le virus et réunir les conditions pour faciliter la vaccination du plus grand nombre.

► Proxivaccin : la vaccination de proximité pour tous

Dès l'ouverture de la campagne de vaccination aux populations hors établissements, le 18 janvier dernier, la Région s'est mobilisée pour faciliter l'accès aux centres de vaccination : numéro vert pour réserver gratuitement un service de transport à domicile et gratuité sur l'ensemble du réseau liO Train.

Dans la continuité de cette mobilisation, la Région a développé « Proxivaccin », opération partenariale lancée en mars dernier avec le CETIR et l'ARS, visant à faciliter et à accompagner la montée en puissance de la vaccination. Cette solution itinérante et gratuite, portée en priorité sur les secteurs ne disposant pas de centre de vaccination fixe, de pharmacie, de cabinet médical ou de centre de santé a déjà permis de délivrer plus de 11 800 doses dans 45 villages d'Occitanie, à travers 86 opérations.

Ce camion comprend un lieu de préparation du patient et des vaccins, un espace d'accueil, un espace de vaccination avec un système de communication par satellite et d'informatique embarquée permettant un accès aux logiciels médicaux et administratifs. **90 000 € ont été mobilisés par la Région** pour soutenir le CETIR dans l'organisation logistique du service. La Région a également associé les Maisons de Région pour faciliter son déploiement opérationnel dans les territoires.

Face à la montée du variant DELTA en Occitanie, la Région compte renforcer ce dispositif dès cet été, notamment via la mobilisation d'un camion supplémentaire, afin d'intervenir au plus près des foyers de contamination.

► Renforcer la communication autour de la vaccination

Afin d'encourager la population à se faire vacciner, la Région s'est associée à la campagne d'informations développée par l'ARS en faveur de la vaccination. Elle mettra ainsi à disposition des autorités de santé ses bâtiments régionaux ainsi que ses supports de communication dans les transports régionaux afin de faciliter la diffusion des messages d'incitation à la vaccination auprès d'un large public.



Préparer la rentrée scolaire dès aujourd'hui

Afin de réunir les conditions pour une rentrée scolaire en toute sécurité pour les lycéens d'Occitanie, la Région va déployer dès cet été des opérations d'incitation à la vaccination auprès de ses agents des lycées, en lien avec la médecine de prévention et les organisations syndicales, et mettra à leur disposition les outils nécessaires pour la vaccination si nécessaire.

Dans le même esprit, la Région va engager avec le Rectorat un travail de réflexion sur la mise en oeuvre d'actions de sensibilisation à la vaccination auprès des lycéens dès les premiers jours de la rentrée.

Contre la désertification médicale, la Région se mobilise

Avec un nombre d'habitants en constante augmentation et un nombre de médecins généralistes par habitant en diminution depuis près de 10 ans, et surtout de fortes inégalités territoriales dans l'offre de soins, certaines zones rurales d'Occitanie, mais également certaines zones urbaines ou péri-urbaines, souffrent ou sont menacées de désertification médicale. C'est pourquoi la Région Occitanie se mobilise depuis de nombreuses années **pour accompagner le développement de maisons et centres de santé pluri-professionnels** en soutenant les collectivités locales pour la création et l'extension de ces structures regroupant des praticiens médicaux et paramédicaux. **La Région a ainsi participé, depuis 2016, au financement de 83 projets de maisons ou centres de santé répartis sur toute l'Occitanie pour un montant de près de 10 M€.** Durant le mandat 2021-2028, ce seront 150 constructions ou extensions de structures qui seront réalisées.

► **Création d'un Groupement d'Intérêt Public, bras armé d'un service public régional pour la santé du quart d'heure**

Pour améliorer le quotidien des habitants et leur proposer une offre de soins de qualité, quel que soit leur lieu de vie, **la Région souhaite agir directement sur la désertification médicale à travers une démarche partenariale inédite comprenant le recrutement de 200 médecins et infirmiers salariés dans les déserts médicaux.** Pour cela, elle travaille d'ores et déjà à la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) et au lancement d'un Appel à candidature et d'une phase de concertation.

Ainsi, tout en poursuivant la politique d'accompagnement déjà engagée, la Région Occitanie va donc impulser et financer, en partenariat avec les territoires, l'Agence régionale de santé et la Caisse primaire d'assurance maladie, **un service public régional de santé de proximité**, dans les territoires en manque ou en risque de manquer dans les prochaines années de médecins généralistes, et en complémentarité avec le secteur libéral.



► Mise en œuvre et calendrier

La première étape sera consacrée au **lancement d'un Appel à candidature** dès la rentrée auprès des collectivités déficitaires en médecins et identifiées comme « Territoires de Vie » par le Ministère de la Santé, afin d'identifier les collectivités prêtes à accueillir sur leur territoire un centre de santé géré par le GIP, et donc des médecins et infirmiers rémunérés par cette structure. En parallèle, et en vue de la création du GIP, des **concertations seront menées** avec **l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie, les départements** ainsi que les **collectivités locales, les représentants des professionnels de santé** (URPS médecins, URPS infirmiers, ordres etc), **l'APEC** (Association Pour l'Emploi des Cadres), les **pôles santé des universités** (Université Paul Sabatier de Toulouse et Université de Montpellier), la **fabrique des centres de santé**, ainsi que les **14 Groupements Hospitaliers de Territoires**, dans l'objectif de développer l'exercice ville-hôpital.

Grâce à cette **synergie public/privé**, la Région entend **déployer un réseau de centres de santé pertinents en lien avec les besoins des territoires** afin qu'**aucun habitant d'Occitanie ne soit à plus de 15 minutes d'un professionnel de santé**.

À l'issue de cette phase de **préfiguration**, le **GIP devrait être lancé début 2022**. Il aura vocation à salarier des médecins et infirmiers, en veillant au bon fonctionnement de ces structures mais aussi aux soins à domicile. Selon les besoins des territoires et les partenariats qui pourraient se développer, cet exercice ambulatoire pourrait se combiner avec un exercice à l'hôpital.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

La sécurité est un droit : la Région Occitanie agit pour le garantir

Depuis 2016, la Région investit fortement pour garantir la sécurité des lycéens et voyageurs d'Occitanie. Consciente que la sécurité est un droit pour tous les habitants, un plan dédié a été adopté en novembre 2020, comprenant notamment l'accélération de l'équipement des trains en vidéoprotection et des lycées avec un objectif de sécurisation de 100% des lycées et places de transports en commun d'ici 2023.

Sur la seule année 2021, la Région a engagé 12,5 M€ pour renforcer la sécurité de ses établissements scolaires sur tout le territoire. Ainsi, plus d'une cinquantaine de chantiers ont pu être lancés, dont certains finalisés avant les congés scolaires dans les lycées Champollion à Montpellier, Picasso à Perpignan, Jacques Brel à Saint-Pons-de-Thomières, Racol à Albi, Maréchal Lannes de Lectoure et Casterert à Saint Gaudens.

Depuis 2016, 65 M€ ont été investis permettant l'équipement de :

- 90% des lycées équipés de clôtures périphériques (43% en 2016) ;
- 80% des lycées équipés d'un système de vidéoprotection des entrées principales et de services (39% en 2016) ;
- 70% des lycées équipés d'un contrôle d'accès (ex : tourniquet – 31% en 2016) ;
- 70% des lycées équipés d'un système de sonorisation du plan particulier de mise en sûreté à niveau (17% en 2016) ;
- 77% des places de trains liO couvertes par la vidéoprotection (42% fin 2015) ; + 80% de places couvertes dans le mandat ;
- 30% des cars liO équipés (démarrage courant 2017).

Par ailleurs, la Région Occitanie a inscrit la présence de personnels de la SCNF dans les gares et dans les trains, notamment des personnels de police des transports. Aujourd'hui, elle est la Région la mieux dotée avec 132 agents pour 60 000 voyageurs devant la Région Auvergne-Rhône-Alpes (200 agents pour 150 000 voyageurs). **Cet engagement commun de la Région et de la SNCF a porté ses fruits puisque les atteintes aux personnes ont baissé de 27% entre 2019 et 2020, de même que la fraude a été divisée par deux.**

La Région propose aujourd'hui d'aller plus loin avec des mesures fortes de soutien aux communes et intercommunalités pour accompagner leurs agents de police et renforcer ainsi leur présence auprès des habitants d'Occitanie. La présidente de Région, Carole Delga, continue de porter la création d'une Zone de défense en Occitanie qui permettrait une meilleure coordination des services de police et de gendarmerie sur le territoire. Ceci sera évoqué avec le Premier Ministre, lors d'une réunion de travail le 21 juillet prochain. Enfin, les actions de sensibilisation auprès de publics pour lutter contre les violences seront renforcées, notamment pour lutter contre les violences faites aux femmes.

► Accompagner les communes et les intercommunalités et leurs services locaux de police

Dès le mois de septembre, la Région lancera, à titre expérimental, un Appel à candidature auprès des communes et intercommunalités pour les accompagner dans leurs actions de prévention des violences et de tranquillité publique. Une attention particulière sera portée aux communes confrontées à des problématiques de sécurité du quotidien liées à une forte précarité sociale et économique, ou à l'implantation de réseaux et de trafics divers, et à des afflux temporaires de population dans les zones touristiques notamment du littoral.

L'objectif est de mener un projet partenarial avec les élus locaux, l'Etat, la population, ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire, en particulier la communauté éducative et le tissu associatif local. Ce projet, pour être accompagné par la Région, devra comporter la mise en place d'actions de prévention à moyen et long terme visant en particulier l'accompagnement des jeunes et des populations les plus fragilisées.

La Région propose d'intervenir sur 3 axes :

- **La création d'aménagements spécifiques de l'espace public** pour répondre aux besoins de prévention et de sécurité ;
- **L'acquisition de postes de police municipale mobiles**, facilement déployables et permettant une meilleure couverture du terrain (zones touristiques, quartiers sensibles, etc.) ;
- **La rénovation et / ou la création de locaux de police municipale et intercommunale**, ainsi que l'implantation de nouvelles unités en proximité des populations confrontées à l'insécurité du quotidien, donnant également de meilleures conditions de travail aux policiers municipaux.

Enfin, la Région pourra participer aux Comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) en abordant notamment les questions de sécurité liées aux transports et aux lycées.



► **Contribuer à une meilleure formation des policiers municipaux et intercommunaux**

La formation continue permet aux agents de police municipale et intercommunale de maintenir et développer leur qualification professionnelle tout en adaptant leurs compétences aux nouvelles évolutions de l'environnement de leur cadre de travail. Du fait de leur contact quotidien avec la population, les agents doivent pouvoir bénéficier de formations régulières et spécifiques leur permettant de faire face à l'ensemble des situations auxquelles ils sont confrontés, afin de mieux accompagner les habitants d'Occitanie.

A ce titre, la Région soutiendra **les actions de formation en Occitanie du Centre National de Fonction Publique Territoriale** qui assure seul cette compétence. Ainsi, elle **investira pour adapter son outil de formation des policiers municipaux en Occitanie**, en finançant **la rénovation de l'école de police municipale de Montpellier** et en étudiant, aux côtés du CNFPT, la possibilité de créer une école identique à l'Ouest du territoire.

► **Obtenir la création d'une Zone de Défense Occitanie**

L'État a écarté en 2015 la création d'une zone de défense et de sécurité (Z.D.S) Occitanie et a préféré rattacher l'Occitanie à la région zonale Sud (Z.D.S Sud) dont le siège est à Marseille (décret n°2015-1625 relatif à la composition des zones de défense et de sécurité du 9 décembre 2015).

Eu égard à son Histoire, sa géographie, sa culture, sa démographie et son dynamisme, la région Occitanie apparaît pourtant comme un « espace de référence » parfaitement identifié sur le territoire métropolitain, qui doit faire face à des menaces spécifiques sur les plans sécuritaire, frontalier, économique et climatique et qui représente par ailleurs 65% du territoire et 53% de la population de l'actuelle Z.D.S Sud.

Face à ces enjeux, la Région s'est fortement mobilisée depuis 2015 pour obtenir **la création par l'État d'une 8^{ème} Zone de défense en Occitanie, via notamment l'interpellation des gouvernements successifs de nombreux courriers adressés aux Premiers-ministres Manuel Valls, Edouard Philippe et Jean Castex.**

Jugeant inadapté que les décisions sur la sécurité des habitants d'Occitanie viennent de Marseille, la Région défend la création d'une Z.D.S Occitanie qui permettrait notamment au Préfet de région de disposer de pouvoirs accrus et de moyens de coordination supplémentaires aux côtés de la Région pour adapter sur le terrain avec facilité et agilité les moyens à mobiliser et ainsi mieux répondre aux problématiques rencontrées lors d'événements majeurs. Des moyens humains supplémentaires pourraient ainsi entièrement être dévolus à la gestion des menaces en région via :

- La nomination d'un préfet délégué à la sécurité dont l'intégralité du travail serait dédiée à la coordination des missions de sécurité pour les 13 départements de la Région ;
- L'installation d'Etats-majors militaires et policiers affectés sur place, soit près de 40 personnes au total, 100 % dédiées à la sécurité des habitants d'Occitanie.

La présidente Carole Delga poursuit sa mobilisation en faveur de la création de la Z.D.S Occitanie et échangera à ce sujet dans les prochaines semaines avec le Premier ministre Jean Castex.

► Promouvoir la citoyenneté et lutter contre les violences dont celles faites aux femmes

Depuis 2017, la Région Occitanie a soutenu plus de 102 actions portées par des associations mobilisées pour agir contre les violences faites aux femmes, pour un montant de 590 000€. La Région a notamment adopté un plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme en complément de sa politique de lutte contre toutes les formes de discriminations, et a lancé le dispositif « Génération Egalité », qui vise à sensibiliser les jeunes dans les lycées et les écoles régionales de la seconde chance.

La Région a également lancé un appel à projets pour l'égalité réelle entre les Femmes et les Hommes en Occitanie, dont un volet vise à agir contre les violences sexistes et sexuelles, en soutenant des actions favorisant l'accueil et l'accompagnement de victimes de violences ou de personnes violentes, la diffusion des bonnes pratiques en matière de prévention des violences et de harcèlement, la promotion de la visibilité des femmes dans le monde de la culture et du sport, ou encore la prévention contre l'emprise de la prostitution.

La Région souhaite aujourd'hui aller plus loin afin d'établir un grand plan d'investissement dans les infrastructures de prise en charge et d'éloignement des conjoints violents, en lien avec les associations compétentes, les Conseils départementaux et les services de l'Etat. La question de l'éloignement du conjoint violent hors du domicile conjugal, dans le cadre d'une prise en charge sociale, médico-sociale et/ou judiciaire, est ainsi une piste d'action prioritaire du prochain Contrat de Plan Etat-Région (CPER).

Les experts soulignent l'efficacité des dispositifs d'accompagnement psychologique des auteurs de violences conjugales, qui permettent de faire chuter le taux de récidive de ces violences d'environ 50 % à 20 %. Des disparités importantes tant en matière de couverture territoriale que de modalités d'intervention existent cependant encore à l'heure actuelle. Prenant appui sur des exemples de structures existantes, la Région souhaite développer une offre cohérente de prise en charge, homogène sur le territoire, mobilisant les différents décideurs nationaux et locaux. La Région va ainsi cofinancer la création sur le territoire de deux centres de prise en charge des auteurs de violences d'ici 2022.



► **Créer une délégation et une mission spécifiques à la mise en œuvre du Plan régional de protection des personnes vis-à-vis des violences**

La présidente de Région a souhaité nommer un conseiller régional délégué à la Sécurité, lui étant directement rattaché. Thierry Mathieu, élu régional héraultais, a été désigné et travaillera aux avancées des différents aspects du Plan régional de protection des personnes vis-à-vis des violences, veillera à l'aide apportée aux victimes et participera au suivi du Plan régional de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et du plan d'actions régional pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Pour l'accompagner dans ses missions, la création d'un poste de Directeur-trice de Projet Sécurité, directement rattaché au Directeur Général des Services, sera proposée au vote des élus régionaux lors de la prochaine réunion de la commission permanente le 23 juillet. Il/Elle devra adopter une approche transversale de tous les enjeux stratégiques en matière de sécurité :

- Sécurisation des lycées, centres de formations et de leurs abords ;
- Déploiement du plan de sécurisation des transports régionaux ;
- Sécurité des bâtiments administratifs, des élus et des services régionaux ;
- Sécurité économique pour les entreprises régionales, ou de sensibilisation et de prévention en lien avec les territoires.

Une rentrée scolaire placée sous le signe de la lutte contre les déterminismes sociaux

Afin d'œuvrer à la construction d'un modèle éducatif plus juste, capable d'offrir les mêmes chances de réussite à chaque jeune, quel que soit son milieu ou son origine sociale, la Région propose à l'occasion de cette Assemblée plénière une série de mesures en faveur du pouvoir d'achat et de l'égalité des chances, avec notamment :

- La généralisation de la gratuité des transports scolaires de la maternelle à la terminale, représentant un gain de 45€ par enfant ;
- L'extension de l'aide à la recherche de stages, de la 3ème au Bac +5 via le dispositif « Occitanie Stages » ;
- Le développement de la mobilité des jeunes à l'étranger via la mobilisation du réseau diplomatique français ;
- L'évolution de la Carte Jeune.

CONTACT PRESSE

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

service.presse@laregion.fr

Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier - 04 67 22 81 31

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie) | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée